

● (1500)

[Traduction]

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'AUGMENTATION DE LA PENSION DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI—LES MESURES ENVISAGÉES POUR S'ASSURER QUE LES PAIEMENTS SERONT VERSÉS DIRECTEMENT AUX PERSONNES ÂGÉES

M. Bruce Lonsdale (Timiskaming): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu l'attitude équivoque que le gouvernement de l'Ontario a adoptée face à la question de l'augmentation de \$35 de la pension du supplément de revenu garanti que la Chambre a récemment approuvée à l'unanimité, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures elle a prises ou entend prendre pour s'assurer que cette augmentation n'est pas réduite par des changements aux allocations de menues dépenses versées aux personnes logeant dans les maisons de repos ou autres établissements, et peut-elle dire à la Chambre ce qu'elle entend faire pour s'assurer que cet argent ira directement aux citoyens âgés qui en ont désespérément besoin?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, nos pouvoirs directs dans cette question sont très malheureusement limités, sans cependant aller jusqu'à dire non-existants. La seule chose que nous aurions pu faire aurait été de ne pas accorder l'augmentation aux pensionnés vivant dans des établissements en prévision d'une réaction négative de la part de certaines provinces. Nous ne l'avons pas fait et j'espère encore que le gouvernement de l'Ontario, malgré ce que MM. Norton et Miller ont pu dire, fera en sorte que ces pensionnés touchent le plein montant de \$35. J'ai encore envoyé un télex mercredi dernier à M. Norton lui demandant si les \$35 seront oui ou non remis aux citoyens âgés, mais je n'ai malheureusement pas encore reçu de réponse.

* * *

L'ÉNERGIE

LA NOUVELLE CONCERNANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LE GASOHL—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans des déclarations qu'il a faites en fin de semaine, il a mentionné qu'il envisageait d'imposer une taxe sur la production de gasohol à l'usine de Minnedosa. Nous, des Prairies, croyons que le gasohol est un carburant de rechange viable. Le gouvernement fédéral entend-il taxer davantage la production de gasohol à ce stade-ci?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je n'ai pas vu le reportage dont parle le député, mais je serais très heureux de lui fournir l'assurance que nous n'envisageons pas d'imposer de taxe sur la production de gasohol. C'est la première fois que j'en entends parler. Cette question n'a jamais été portée à mon attention même pour que je l'étudie, et je ne sais donc pas d'où cette nouvelle peut provenir.

M. Epp: Madame le Président, j'aimerais demander au ministre s'il a recommandé à ses collègues du cabinet que le cautionnement, surtout pour les coopératives et les agriculteurs qui veulent se lancer dans la production de gasohol, soit supprimé ou tout au moins réduit de façon appréciable de

Privilège—M. Gamble

façon que les coopératives et les petits groupes d'agriculteurs puissent en fait se lancer dans la production de gasohol, non à une date ultérieure mais au cours de la présente campagne agricole.

M. Lalonde: Madame le Président, je suis heureux de voir que le député parle d'aider plutôt que d'empêcher la production de gasohol. Je puis lui dire que c'est effectivement une question que je suis en train d'étudier, mais je n'en suis pas encore au point de faire une recommandation précise au cabinet. Toutefois, nous sommes justement en train d'étudier cette question même dans le cadre de la revue générale des questions énergétiques que nous sommes actuellement en train de faire.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DE L'AIR—LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

L'hon. Bud Cullen (Sarnia): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement ou, puisqu'il est absent, à son secrétaire parlementaire. Dernièrement, le gouvernement de l'Ontario, faisant sa part dans la lutte contre les pluies acides, a décrété des normes de contrôle de la pollution auxquelles devra se soumettre l'Inco. Cependant, dans un communiqué rendu public en juin dernier et annonçant la parution du rapport de la Commission mixte internationale, on disait que la province de l'Ontario n'avait pas respecté les objectifs du contrôle de la pollution atmosphérique dans la région de Sarnia-Port Huron ni dans celle de Windsor-Détroit, et que les émissions de SO₂ avaient même augmenté. Par contre, la Lambton Industrial Society est parvenue à faire réduire les émissions produites par des industries.

Le ministre ou son secrétaire parlementaire peut-il confirmer que la province de l'Ontario prend les mesures nécessaires pour respecter ces normes, entre autres choses, qu'elle a demandé à l'usine thermique du comté de Lambton de prendre les moyens pour réduire ses émissions de SO₂?

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, je vais tenir la question comme avis.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. GAMBLE—LA PROCÉDURE SUIVIE POUR L'ADOPTION DES MOTIONS PRÉSENTÉES AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Gamble (York-Nord): Madame le Président, au moment où le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a proposé sa motion aux termes de l'article 43 du Règlement, j'ai déclaré d'une voix très claire et très forte que je m'opposais à la motion.

M. Cousineau: Vous n'étiez même pas là.

M. Gamble: Voici les circonstances qui ont entouré la manifestation de mon opposition. Votre Honneur a fait comme si elle ne l'avait pas entendu, ce qui est fort possible. Après avoir écouté un de ses collaborateurs lui chuchoter quelque chose, Votre Honneur a lu la motion et, à la suite de cette lecture, j'ai de nouveau déclaré d'une voix claire et parfaite